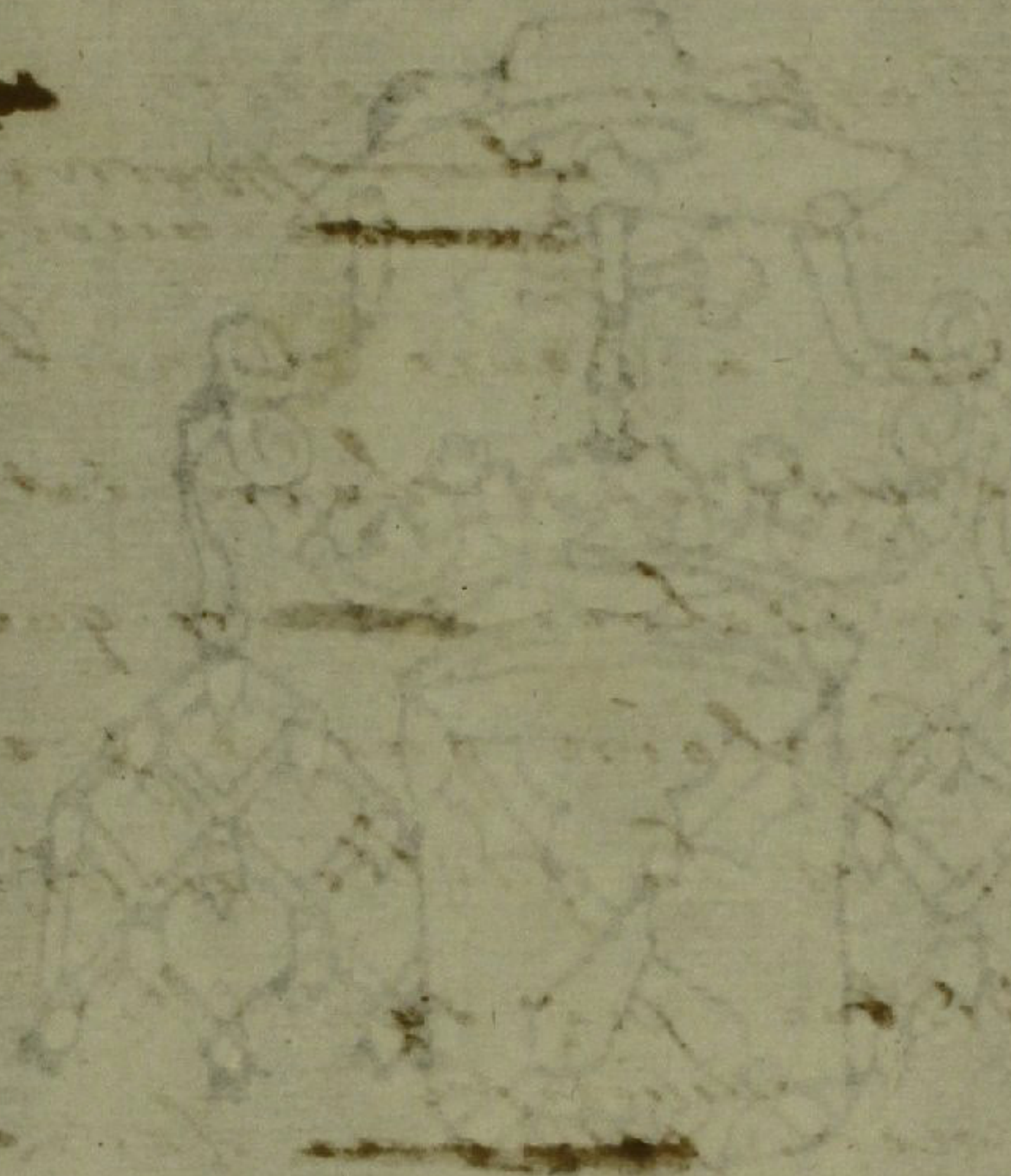


Extrait d'une lettre écrite par Monsieur
van Breuningh, à Amsterdam le 20. Juin 1672

Au reste, Monsieur, j'apprends avec un extrême déplaisir
 et de plaisir, que jusques ors vous n'avez pu sortir, comme
 vous devez, d'une affaire où la raison et la justice sont
 si manifestement de vostre costé, et où ceste raison et
 ceste justice se trouvent appuyés d'un si bon patron que vous.
 Le tort qu'en ceste occurrence on fait à M. le Prince
 d'orange est encor beaucoup moindre que celui qu'on fait
 au Roy Très-Christien. Nous trouvons icy des gens
 qui disent nil superius est cum a iure et ratione
discessio facta sit. [qu'il ne gresche rien d'asseurer ou on
 s'écloigne du droit et de la raison.] et appliquent
 ce passage à l'affaire d'orange, et tendent de diminuer
 par la la fiance qu'on ~~peut~~^{seul} avoir en tout ce qui a
 esté arrêté entre la France et nostre Prince et encor
 se pourroit trahir et conduire entre deux. Sur tout
 ils veulent faire valoir ~~ce~~ ce que disent pour obscurcir
 le lustre et la gloire que ce grand Roy fait rayonner
 de toutes parts, et la quelle aussi, pour autant que
 concorde les Vertus qui sont bien bonis [qui sont d'un
 bon homme] nous ~~peuvent~~^{cessions par} faire éclater icy avec
 un ~~éclat~~^{éclat} universel de tout le monde, si nous ne
 nous fussions trouvez embarrassés à excuser ~~les~~^{les}
 Les difficultés ^{injustes} que vous rencontrez en vostre négociation
 Cependant, Monsieur, nous n'avons pas mesqué
 d'asseurer publiquement Messieurs les Etats
 Généraux que vous obtiendriez tout le contentement
 tout entier: Et pour Madame la Princesse de veue
 que la grande expérience a ordonné si prudemment, après
 luy avoir parlé de vostre conduite comme il appartenoit
 tout ce que nous avons pu luy dire pour excuse, c'a
 esté que ce contentement qui vous accorde, ^{jusqu'à présent} semble
 nostre cause principalement que par les passions de
 quelques gens qui s'advisent de couvrir l'iniquité,
 du prétexte de la Religion, laquelle au contraire
 debroit être la source de toutes Vertus; Mais
 qu'après ^{la fin} sans doute, la Justice tant connue du
 Roy dissipera tout cela, comme le soulait de tout mes costés
 qui suis &

L'original est en français.

[Faint, illegible handwritten text in a historical script, likely Dutch or French, covering the majority of the page.]



[Vertical handwritten text or marginalia on the right side of the page.]